

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025

TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE.....	3188
2. ORDRE DU JOUR.....	3188
2025 08 122 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025 AVEC MODIFICATIONS.....	3188
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	3189
2025 08 123 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025.....	3189
4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AUX PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025.....	3189
5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	3189
6. LES RAPPORTS	3189
6.1. RAPPORT DU MAIRE.....	3189
6.2. RAPPORT DES COMITÉS.....	3189
6.3. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL.....	3189
6.4 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.....	3189
7. ADMINISTRATION.....	3189
2025 08 124 7.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE 2024.....	3189
2025 08 125 7.2. MIGRATION VERS MICROSOFT 365.....	3190
8. URBANISME.....	3190
8.1. RENCONTRE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS.....	3190
8.2. ADOPTION DES CROQUIS – PROJET OASIS.....	3190
9. VOIRIE MUNICIPALE	3190
2025 08 126 9.1 ABAT-POUSSIÈRE.....	3190
2025 08 127 9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE– VOLET REDRESSEMENT-SÉCURISATION POUR LES CHEMINS MOE'S RIVER ET FAVREAU.....	3190
10. HYGIÈNE DU MILIEU	3191
2025 08 128 10.1. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DES ACTIFS EN EAU DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON.....	3191
11. SÉCURITÉ.....	3192
11.1. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024-2025 – SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	3192
12. LOISIRS ET CULTURE.....	3192
2025 08 129 12.1. ADOPTION DES SOUMISSIONS POUR L'INSTALLATION DE CLÔTURES AU TERRAIN DE BALLE ET DU TERRAIN DE LA PISCINE ET DE LA PATINOIRE.....	3192
13. CORRESPONDANCE	3193
2025 08 130 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	3193
14. TRÉSORERIE.....	3193
2025 08 131 14.1. RATIFIER LES COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2025.....	3193
2025 08 132 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 AOÛT 2025.....	3193
15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	3194
2025 08 133 15.1. LOCATION DE CHAISES ET TABLES.....	3194
2025 08 134 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	3194

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 4 août 2025, à 19h00, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers :

Madame Nicole Isabelle
Monsieur Benjamin Cousineau
Madame Lyssa Paquette

Monsieur Yvon Desrosiers
Madame Line Gendron
Monsieur Éric Leclerc (arrivée à 19h15)

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Manon Jacques, greffière-trésorière adjointe de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. Ordre du jour

2025 08 122

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025 AVEC MODIFICATIONS

1. Ouverture

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025 avec modification

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

- 5.1. Présence et période de questions

6. Rapports

- 6.1. Rapport du maire
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.4. Rapport de la direction générale

7. Administration

- 7.1. Dépôt du rapport de gestion contractuelle 2024
- 7.2. Migration vers Microsoft 365

8. Urbanisme

- 8.1. Rencontre sur le projet de règlement relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments
- 8.2. Adoption des croquis – Projet Oasis

9. Voirie

- 9.1. Épandage d'abat-poussière supplémentaire sur les chemins Sainte-Croix, Favreau, Grande-Ligne et du Cordon
- 9.2. Demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement-Sécurisation pour les chemins Moe's River et Favreau

10. Hygiène du milieu

- 10.1. Acceptation de l'offre de service pour l'élaboration du plan de gestion des actifs en eau de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

11. Sécurité

- 11.1. Dépôt du rapport annuel d'activité 2024-2025

12. Loisirs et Culture

- 12.1. Adoption de la soumission pour l'installation de clôture au terrain de balle et du terrain de la piscine et de la patinoire

13. Correspondance

- 13.1. Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1 Ratifier les comptes payés du mois de juillet 2025
- 14.2 Adoption des comptes à payer au 4 août 2025

15. Varia et période de questions

16. Levée de l'assemblée ordinaire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour modifié de la séance ordinaire du 4 août 2025 soit adopté tel que présenté.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

2025 08 123

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par le monsieur le conseiller Benjamin Cousineau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 soit adopté que tel que rédigé.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement aux procès-verbaux de la session ordinaire du 7 juillet 2025

La greffière-trésorière adjointe dépose le rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

5. Présences et période de questions

Monsieur Érick Brière, inspecteur en voirie est présent.

6. Les rapports

6.1. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion fait rapport des rencontres ou réunions auxquelles il a participé

6.2. RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers font rapports des rencontres ou réunions à auxquelles ils ont participé.

Le conseiller Éric Leclerc se joint à la séance. Il est 19h15.

6.3. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

6.4 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

7. Administration

2025 08 124

7.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE 2024

CONSIDÉRANT l'obligation conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) de déposer annuellement un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle pour l'année 2024 de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge soit adopté tel que déposé.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 08 125 7.2. MIGRATION VERS MICROSOFT 365

CONSIDÉRANT que la MRC de Coaticook propose la migration vers Microsoft 365 pour l'hébergement des courriels et des fichiers ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE faire parvenir la présente résolution à la MRC de Coaticook.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

8. Urbanisme

8.1. RENCONTRE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS

La rencontre est remise à une date ultérieure.

8.2. ADOPTION DES CROQUIS – PROJET OASIS

Le conseil souhaite une nouvelle rencontre avant de prendre une décision.

9. Voirie municipale

2025 08 126 9.1 ABAT-POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT la poussière sur certaines portions des chemins Ste-Croix, Favreau, du Cordon et de la Grande-Ligne ;

CONSIDÉRANT que le coût maximum autorisé est de 12 000 \$ (douze mille dollars) plus les taxes applicables ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE mandater l'inspecteur en voirie pour faire l'achat d'abat-poussière pour un coût maximal de 12 000 \$.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 08 127 9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT-SÉCURISATION POUR LES CHEMINS MOE'S RIVER ET FAVREAU

ATTENDU que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

ATTENDU que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière ;

ATTENDU que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU que le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent ;

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option « **estimation détaillées du coût des travaux** » ;

ATTENDU que le chargé de projet de la Municipalité, monsieur Pierre Grondin, ingénieur pour la firme EXP, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

10. Hygiène du milieu

2025 08 128

10.1. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DES ACTIFS EN EAU DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale a demandé à la FQM une aide pour faire l'élaboration du plan des gestions des actifs en eau;

CONSIDÉRANT que l'élaboration dudit plan de gestion des actifs en eau est en partie subventionnée par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation – MAMH ;

CONSIDÉRANT que l'élaboration de ce plan pourrait bonifier le programme TECQ et le programme PRIMEAU ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre de service de la FQM pour un montant estimé entre 4 000 \$ et 5 000 \$ avant taxes;

QUE la tarification soit facturée au temps réel et encouru, comme indiqué au point 5 de l'entente relative à la fourniture de ses services;

DE faire parvenir la présente résolution à madame Marie Moulinier, professionnelle en gestion des actifs à la FQM

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

11. Sécurité

Le rapport annuel d'activité 2024-2025 de la Sécurité publique est déposé.

11.1. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024-2025 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. Loisirs et culture

2025 08 129

12.1. ADOPTION DES SOUMISSIONS POUR L'INSTALLATION DE CLÔTURES AU TERRAIN DE BALLE ET DU TERRAIN DE LA PISCINE ET DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT que la directrice générale a demandé des soumissions pour faire l'installation de clôture pour empêcher la traverse du terrain de balle et de l'accès du garage par le terrain de la piscine et de la patinoire;

CONSIDÉRANT que la directrice générale a reçu trois soumissions se détaillant comme suit :

Parc Beausoleil : Clôture de 200 pieds de long, 6 pieds de hauteur, incluant une ouverture de 12 pieds, en acier galvanisé commercial (une couleur pourrait être installée à cet endroit) :

Clôtures Orford	8 746.91 \$
Clôtures Sherbrooke	10 877.00 \$
Paysagement Alex Bédard	9 882.00 \$

Parc de la piscine et de la patinoire : Clôture de 200 pieds de long, 4 pieds de hauteur, incluant une ouverture de 12 pieds, en acier galvanisé commercial :

Clôtures Orford	7 512.91 \$
Clôtures Sherbrooke	10 005.00 \$
Paysagement Alex Bédard	7 895.00 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter les soumissions numéros 47646 et 47647 de Clôture Orford pour faire l'installation des clôtures au terrain de balle et au terrain de la piscine et de la patinoire pour un montant de 16 260 \$ plus les taxes applicables ;

D'aviser Clôtures Orford Inc. que le conseil a décidé de faire installer une barrière double (2 barrières de 10 pieds) au lieu d'une barrière simple, tel qu'offert sur la soumission 47647(piscine et patinoire) pour un montant de 400 \$ additionnel ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents pertinents à ces travaux.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

13. Correspondance

2025 08 130 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

QUE la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie

2025 08 131 14.1. RATIFIER LES COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2025

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 31 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 4 juillet 2025 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

De ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de juillet et la première semaine du mois d'août du chèque/dépôt 502866 au 502896 d'un montant de 21 745.19 \$;

De ratifier le paiement des comptes payés après le 7 juillet 2025 d'un montant de 410.20 \$;

- Payé par chèque 6501 au montant de 113.91 \$;
- Payé par prélèvement numéro 15091 à 15093 au montant de 296,29 \$
- Payé par dépôt direct aucun un montant de 0 \$

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 08 132 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 AOÛT 2025

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 4 août 2025 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 219 559.42 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 6502 à 6513 pour un montant de 36 867.57 \$
- comptes à payer par prélèvement 15094 à 15104 pour un montant de 1 817.63\$

– comptes à payer par dépôts directs numéros 1714 au 1728 pour un montant de 180 874.22-\$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière certifiée par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 219 559.42 \$ au 4 août 2025.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15. Varia et période de questions

2025 08 133 15.1. LOCATION DE CHAISES ET TABLES

CONSIDÉRANT la location des 2 salles du Centre communautaire le 16 août prochain ;

CONSIDÉRANT qu'il manque 8 tables et environ 170 chaises pour se conformer au contrat de location ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

DE faire la location du nombre de tables et de chaises manquantes pour la location du 16 août prochain chez Location Coaticook au coût de 0,90 \$ la chaise et 5 \$ table ;

D'autoriser la direction générale à effectuer le paiement.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 08 134 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc
APPUYÉ par monsieur Yvon Desrosiers

DE procéder à la levée de la séance, il est 21h02.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Manon Jacques
Greffière-trésorière adjointe